

PHYSIOTHÉRAPEUTE



TÂCHES

- Les physiothérapeutes interviennent auprès de personnes atteintes d'une incapacité physique de nature orthopédique, rhumatismale, cardio-respiratoire ou neurologique en vue de rétablir leur fonctionnement physique optimal.
- À cette fin, ils procèdent à une évaluation de la nature, des causes et de l'étendue des troubles fonctionnels des patients au moyen de tests (mobilité des articulations, force, endurance et tonus musculaires, posture, démarche, capacité pulmonaire, perception, sensation, etc.).
- Ils **établissent les objectifs de réadaptation**, **établissent un plan de traitement** et font des recommandations.
- Les physiothérapeutes veillent à l'**application** du traitement en recourant, selon le cas, à **des exercices de renforcement et d'assouplissement**, à des techniques de thérapie manuelles (massages, tractions, manipulations) et à divers agents thérapeutiques (chaleur, froid, électricité, eau, ultrasons, etc.).
- Ils assurent également un suivi afin d'évaluer les progrès obtenus et afin d'adapter le traitement, s'il y a lieu.
- Les physiothérapeutes veillent à apporter à leurs patients tout le soutien physique et psychologique dont ils ont besoin afin de rétablir progressivement et le mieux possible leur fonctionnement physique et leur autonomie.

ÉTUDES NÉCESSAIRES

BAC en physiothérapie

Ordre professionnel des physiothérapeutes du Québec

DURÉE D'ÉTUDES POST-SECONDAIRES

5 ans

SALAIRE

Horaire : de **25 \$ à 45 \$**

QUALITÉS REQUISES

Des **aptitudes pour les sciences**, une bonne capacité d'analyse et de synthèse, un **esprit critique**, une **bonne dextérité manuelle**.

ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Principalement en centres hospitaliers, en services de réadaptation, en CLSC et en centres d'hébergement et de soins de longue durée.